



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 04/10/2018
Reçu en préfecture le 04/10/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180925-2018_09_196-DE

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

2018-09-196 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 19 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Jean Claude ABANADES, Sophie BLANCHETON, Nouredine BOUACHERA, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Bruno LAVIDALIE, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Sylvie BOISSEL pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Chantal DUGOURD pouvoir à Mireille CONTE-JAUBERT, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Patrick NIVET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Annie POUZARGUE pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE
BUDGET ANNEXE TRANSPORT : TRANSFERT D'ACTIF DU
DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu les délibérations du Conseil communautaire en date du 22 septembre 2015 et du Conseil départemental en date du 12 octobre 2015 actant le transfert de la compétence transport (Transgironde et transports scolaires) entre le Département de la Gironde et la Communauté d'agglomération du Libournais, avec effet au 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 28 novembre 2016 actant l'extension du périmètre de transfert suite à la fusion extension de la Communauté d'agglomération du Libournais avec effet au 1^{er} janvier 2017,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 9 novembre 2017 actant la mise à jour de l'inventaire comptable du patrimoine départemental dans le cadre du transfert de la compétence transport à La Cali,

Il convient d'intégrer au patrimoine communautaire les éléments d'actifs, objet de ce transfert.

L'inventaire comptable de la part correspondant à ce transfert, à la date du 1^{er} janvier 2017 et pour l'ensemble de La Cali est le suivant :

N° inventaire CD33	Description	Valeur totale de l'immo	Valeur transférée La Cali
2003R00011	Travaux réseau transGironde poteaux 2003	88 072.24	88 072.24
2004R00012	Poteaux et abribus 2004	561 683.46	327 954.75
2005R00006	Poteaux et abribus 2005	226 098.72	59 429.20
2006R00013	Poteaux et abribus 2006	317 101.17	148 271.86
2007R00011	Abris Voyageurs Trans Gironde	444 219.29	26 950.64
2008R00021	Acquisition d'abribus	345 175.17	21 800.68
2011R00023	Abribus	119 217.28	91 910.20
2015R00012	Acquisition d'abris 2015	14 515.28	4 418.40
TOTAL			768 807.97

Cette mise à jour de l'actif, validée par la paierie départementale sera effectuée par le Trésorier municipal par voie d'opérations d'ordre non budgétaires.

Il s'avère qu'aucun amortissement n'a été pratiqué par le Conseil départemental sur les biens transférés.

Il appartient donc à La Cali de calculer les amortissements qui auraient dû être comptabilisés par le CD 33 de l'année d'entrée dans son actif jusqu'à l'exercice 2017. La trésorerie les intégrera par opération « de rattrapage » non budgétaire. Ces biens seront ensuite soumis à amortissement à compter de l'exercice 2018, en application de la délibération du Conseil communautaire du 25 septembre 2017 fixant la durée d'amortissement des immobilisations.

Un tableau joint en annexe retrace l'ensemble de ces calculs.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 septembre 2018,
 Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 11 septembre 2018,

Après en avoir délibéré,
 Et à l'**unanimité** (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'intégration des éléments d'actifs issus du transfert de la compétence transport du Conseil départemental à la Communauté d'agglomération du Libournais,
- d'autoriser la mise à jour de l'inventaire comptable de La Cali telle que décrite ci-dessus,
- de procéder, en liaison avec le receveur municipal, à la reconstitution des amortissements qui auraient dû être pratiqués par le Conseil départemental et de mettre en place les amortissements sur ces biens à compter de l'exercice 2018 tel que décrit dans l'annexe jointe à la présente délibération.

TRANSFERT D'ACTIF TRANSPORT DU CD 33 - CALCUL DES AMORTISSEMENTS									
N° inventaire CD33	Description	Valeur totale de l'immo	Valeur transférée La Cali	Reconstitution amortissements jusqu'en 2017	VNC au 01/01/2018	Imputation M43	durée restante	amortissement 2018	année de fin
2003R00011	Travaux réseau poteaux 2003	88 072.24	88 072.24	61 650.57	26 421.67	2153	6	4 403,62	2023
2004R00012	Poteaux et abribus 2004	561 683.46	327 954.75	213 170,59	114 784,16	2153	7	16 397,74	2024
2005R00006	Poteaux et abribus 2005	226 098.72	59 429.20	35 657,52	23 771,68	2153	8	2 971,46	2025
2006R00013	Poteaux et abribus 2006	317 101.17	148 271.86	81 549,52	66 722,34	2153	9	7 413,59	2026
2007R00011	Abribus Voyageurs 2007	444 219.29	26 950.64	13 475,32	13 475,32	2153	10	1 347,53	2027
2008R00021	Acquisition d'abribus 2008	345 175.17	21 800.68	9 810,31	11 990,37	2153	11	1 090,03	2028
2011R00023	Abribus 2011	119 217.28	91 910.20	27 573,06	64 337,14	2153	14	4 595,51	2031
2015R00012	Acquisition d'abribus 2015	14 515.28	4 418.40	441,84	3 976,56	2153	18	220,92	2035
TOTAL			768 807,97	443 328,73	325 479,24			38 440,40	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 04 octobre 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180925-2018_09_196-DE